Cinquante deuxième année. - N ° 225 A Samedi 24 et dimanche 25 novembre 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1137

63 – PUY-DE-DÔME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Ventes et cessions

487 650 160 RCS Clermont-Ferrand.
CEP TUBES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 600000 EUR.
Adresse : Zone Industrielle du Tiennon, 63550 Saint-Remy Sur Durolle.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion La société CEP INDUSTRIE SAS au capital de 3.062.112€ Siège social : Zone Industrielle du Tiennon - 63550 Saint-Rémy-Sur-Durolle 746 880 111 00057 RCS CLERMONT FERRAND La société CEP TUBES SAS au capital de 600 000 € Siège social : Zone Industrielle du Tiennon - 63550 Saint-Rémy-Sur-Durolle 487 650 160 00020 RCS CLERMONT FERRAND AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Thiers du 28 Juin 2018, les Sociétés CEP TUBES et CEP INDUSTRIE ont établi le projet de leur fusion régie par les articles L 236-1 et R 236-1 et suivants du code de commerce par absorption de la Société CEP TUBES par la Société CEP INDUSTRIE au profit de laquelle la Société CEP TUBES apporterait la totalité de son actif évalué à 3 793 628 ,89 €, moyennant la prise en charge de la totalité de son passif, évalué à 2 395 118,18 €, soit un apport net de 1 398 510,71 €. La prime de fusion s'élèverait à 390.510,71 €. A l'effet de réaliser la fusion, la société absorbante augmenterait sons capital de 1.008.000 € par voie de création de 420.000 actions nouvelles, d'un montant de 2.40 € chacune, lesquelles seraient attribuées à l'associée unique de la Société absorbée. Le rapport d'échange serait de 420.000 actions de la société CEP INDUSTRIE contre 60.000 actions de la société CEP TUBES. Toutes les opérations effectuées par la SOCIETE CEP TUBES depuis le 1er janvier 2018 jusqu'à la réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la SOCIETE CEP INDUSTRIE. Ledit projet de fusion a été établi sous les conditions suspensives : - de l'approbation de l'opération par l'assemblée générale des associés de CEP INDUSTRIE et de l'augmentation de capital en résultant, - de l'approbation de l'opération par l'associé unique de CEP TUBES La société CEP TUBES sera dissoute sans liquidation par la transmission universelle de son patrimoine à la Société CEP INDUSTRIE au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand le 22 Novembre 2018 pour la Société absorbante et pour la Société absorbée..